

ETANCH BASE

Produit souple aux résines acryliques en phase aqueuse pour couche intermédiaire des RSI ETANCH COAT

Protection
des Façades

RSI

- ✓ Intermédiaire haute performance et impression
- ✓ Marouflage de l'armature
- ✓ Systèmes I2 à I4
- ✓ Barrière anti-carbonatation pour béton
- ✓ Résistance uniforme à l'élongation⁽¹⁾



DEFINITION

Produit en phase aqueuse à base de copolymères acryliques pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, pour une utilisation en couche d'impression ou intermédiaire des revêtements souples d'imperméabilité "RSI" de façade ETANCH COAT.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur.

DESTINATION : ravalement de façade.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L.
- Livré en blanc.
- Les fausses teintes sont réalisables à la machine à teinter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable :

- parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
- maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques,
- briques et pierres de parement,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
- supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (système qualifié C₁),
- enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
- sur panneaux de bois (cf. DTE COFAGRAIN T),
- anciennes peintures ou revêtements reconnus en bon état de conservation après étude préalable.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Pour l'entoilage, il est exclu de poser l'armature à sec sur le support en cherchant à faire diffuser le produit au travers de celle-ci.

Les RSI ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et doivent en tout état de cause être arrêtés à 25 cm du sol au moins.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 80 % (à 90 % dans les DOM-TOM), par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds présentant une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

Se référer au Cahier des Charges d'emploi du produit pour les systèmes d'imperméabilité ETANCH COAT.

DILUTION :

à l'eau.
En couche d'impression : 10 %.
En couche de finition : 0 à 5 %.

MATERIEL :

- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé de 18 ou 20 mm.
- Rouleau poils méchés de 20 à 25 mm (uniquement sur surface fortement structurée).
- Lisseuse inox.

CONSOMMATION :

Consommations minimales à respecter, susceptibles d'augmenter en fonction du relief des supports.
Cf. cahier des charges ETANCH COAT

Impression : 200 g/m² - dilution 10 % - (160 ml/m²)

I2 : 250 g/m² - dilution 5 % - (200 ml/m²)

I3 : 400 g/m² - pur - (320 ml/m²)

I4 : 2x400 g/m² - pur - (640 ml/m²) + ETANCH ARMURE

Consommation variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23°C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 4 heures.

Recouvrable : 24 heures.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (2 à 3 semaines).

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 42.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. (La conservation des revêtements bien adhérents en cas d'une application comme RSI n'est possible que si une étude préalable conclut favorablement à leur maintien).

- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.
- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar).
Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Lichens et moisissures : traitement avec le produit de nettoyage FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

ETANCH BASE

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables	Sur fonds bruts et anciens fonds organiques conservés après étude préalable	
Fixateur	PLEXIFILM E ou S dilué	-	
Impression	Selon contrainte liée à la nature du support : VERSAFIX E ou VERSAFIX E "Granité Plus" ou ETANCH FIX S ou ETANCH BASE dilué à 10 % ⁽¹⁾ 200 g/m ²		
Intermédiaire	Appliquer ETANCH BASE en une couche pour un système I2 ou I3, ou en deux couches pour un système I4, avec marouflage de l'armature dans la première couche fraîche. Croiser pour une répartition uniforme de la charge.		
	I2 : 250 g/m ² dilué à 5 % - (200 ml/m ²)	I3 : 400 g/m ² (320 ml/m ²)	I4 : 2 x 400 g/m ² + ETANCH ARMURE (640 ml/m ²)
Finition	Au choix : finitions ETANCH MAT EVOLUTION, ETANCH VELOUTE PLUS, ETANCH GRANITE, ETANCH GRAIN TALOCHE, ETANCH GRAIN MARBRE, ETANCH GRAIN ROULE, DETROIT SLX ou DETROIT AGP		

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾ Confère la classe C1 au système selon NF EN 1062-1.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu.

Fonctions particulières par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :

- protection de surface (insensibilité à l'eau),
- imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie,
- protection du film contre les micro-organismes,
- freine la carbonatation des supports : Sd (CO₂) ≥ 200 m,
- résistance à la fissuration du support.

IDENTIFICATION :

• Caractérisation selon NF T36-005 : famille I - 7b₂.

• G₃E_{4.5}S₂V₂W₃A_{3.5}C₁* (classement français I2 à I4).

*Performance C₁ obtenue pour tout système incorporant au moins 200 g/m² d'ETANCH BASE (Sd ≥ 200 m), en impression ou en intermédiaire.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 69,4 ± 2,0 %.

En volume calculé : 61,4 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,26 ± 0,10 kg/dm³.

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit épais.

Aspect du feuil sec :

Légèrement satiné.

Poché.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. QR CODE ci-dessous.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Sécurité en cas d'incendie : se reporter à la DoP du système de finition.

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.com.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : accessible sur le site www.soframap.com ou sur la base INIES/CSTB.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient max 5 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-contre.

⁽¹⁾ Résistance uniforme à l'élongation quelle que soit la température (de -10°C à +23°C).



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Date d'édition : avril 2024